



AVIS DE PUBLICITE ET DE MISE EN CONCURRENCE
EN VUE DE L'ATTRIBUTION DES AUTORISATIONS D'OCCUPATION TEMPORAIRE DU
DOMAINE PUBLIC

1 - PERSONNE PUBLIQUE

Commune de Saint-Paul

Direction Valorisation Economique et Touristique – Service Gestion du Domaine Public et Réglementation

Place du Général de Gaulle

CS 51015

97864 Saint-Paul Cedex

Les dossiers sont à retirer auprès de Madame Sabine ELISABETH/Monsieur Régis AURE .

Tél : 0262 45 90 69

Courriels : sabine.elisabeth@mairie-saintpaul.fr / regis.aure@mairie-saintpaul.fr

Toute question concernant la consultation est à adresser à ces coordonnées.

2 - OBJET DE LA CONSULTATION

Appel à concurrence en vue de l'attribution d'une autorisation d'occupation du Domaine Public pour diverses activités économiques par Bassin de vie, conformément à l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la Propriété des Personnes Publiques :

- **BASSIN DE VIE N° 1 (SAINT-PAUL CENTRE)**
14 autorisations d'occupation du domaine public pour les activités suivantes :
 - Vente de produits sucrés (glaces, gaufres, crêpes, chichis, beignets...) - 5 AOT
 - Vente de produits salés - 1 AOT
 - Vente de fleurs- 3 AOT
 - Restauration ambulante de type food truck / pizzas - 1 AOT
 - Vente de fruits et légumes - 3 AOT
 - Vente de textile, maroquinerie et accessoires de mode - 1 AOT

- **BASSIN DE VIE N° 2 (SAINT-GILLES LES BAINS)**
16 autorisations d'occupation du domaine public pour les activités suivantes :
 - Vente de produits sucrés - 1 AOT
 - Vente de fruits et légumes – 4 AOT
 - Vente de poulets rôtis et diverses salades – 3 AOT

Avis d'appel public à la concurrence/NOVEMBRE 2022

PVNTE/DVET/Scé Gestion du Domaine Public et Réglementation

- Restauration légère / pizzas – 5 AOT
- Vente de textiles et accessoires de mode – 2 AOT
- Vente de fleurs – 1 AOT

- **BASSIN DE VIE N° 3 (PLATEAU CAILLOU)**

6 autorisations d'occupation du domaine public pour les activités suivantes :

- Vente de poulets grillés - 2 AOT
- Restauration légère et ou ambulante de type food-truck - 3 AOT
- Vente de fruits et légumes - 1 AOT

- **BASSIN DE VIE N° 4 (LA PLAINE BOIS DE NÈFLES)**

2 autorisations d'occupation du domaine public pour les activités suivantes :

- Restauration légère : 1 AOT
- Vente de fruits et légumes : 1 AOT

- **BASSIN DE VIE N° 6 (LE GUILLAUME)**

5 autorisations d'occupation du domaine public pour les activités suivantes :

- Vente de poulets grillés - 2 AOT
- Vente de fruits, de légumes et de poulets grillés - 1 AOT
- Vente de pizzas - 1 AOT
- Vente de vêtements : 1 AOT

3 - PRISE D'EFFET ET DURÉE DE L'AOT

- Prise d'effet à compter du 1^{er} janvier 2023 pour se terminer le 31 décembre 2023 (cf au document intitulé « descriptif des emplacements »).

4 - CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES

1. Valeur technique : (*prestations et fonctionnement/adéquation entre le(s) produit(s) proposé(s) et l'activité/l'expérience ou la formation*) : 40 %
2. Qualité du projet : (*qualité esthétique et intégration dans le site, qualité du matériel*) : 40%
3. Proposition financière du candidat (*le seuil est fixé à l'annexe « Descriptif des emplacements »*) : 20%.

5 - DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES

Le dossier **complet** devra être remis avant **le lundi 28 novembre 2022 à 12h00 (heures locales)**.

Tout dossier déposé postérieurement à cette date **ne sera pas accepté.**